

en voûtes d'arête, comme c'est le cas de l'immense majorité des églises du Moyen-âge, il y aura encore deux partis différents qui s'imposeront presque nécessairement d'après le mode de construction.

En effet, les plus anciennes églises, vous le savez, s'inspirant de la tradition romaine des salles de thermes, avaient les toitures couchées directement sur l'extrados des voûtes; toute la construction, depuis l'intrados des voûtes jusqu'à la surface externe des dalles de pierre formant toiture, n'était qu'un seul ouvrage de maçonnerie. Tel est le système de construction suivi dans beaucoup d'églises du midi de la France notamment, et dans les églises d'Auvergne que j'ai déjà eu l'occasion de vous citer. Ces églises, il est vrai, sont généralement voûtées en berceau, et dès lors leur façade latérale ne présente pas de particularité au point de vue de la composition. Mais si elles sont voûtées en pendentifs ou voûtes d'arête, il faut alors nécessairement que, comme dans les thermes, les jours éclairant les tympans des voûtes soient pratiqués dans des pignons — un par travée — s'élevant dans la hauteur de la voûte. Alors, il n'est plus possible d'avoir un chéneau ou un égout horizontal : les eaux de toiture se réunissent dans les noues ou noulets formés par la rencontre des rampants de ces pignons avec les rampants du grand comble de la nef, et aboutissent à des gargouilles qui les projettent aussi loin que possible de la façade — ou à de simples tuyaux de descente qui doivent alors être aussi nombreux que les piliers séparatifs de travées.

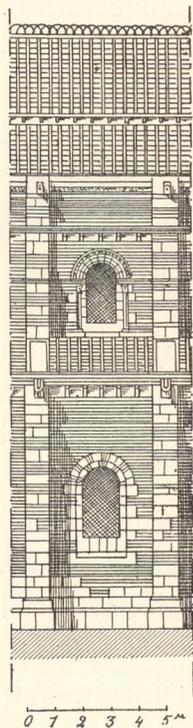


Fig. 1212. — Travée de façade latérale de l'église Saint-Sernin, à Toulouse.